



MUSÉE D'HISTOIRE
ET DES SCIENCES
DE L'HOMME

Région de gendarmerie P.A.C.A.
Cabinet et cellule Communication

162 avenue de la Timone
13010 Marseille

COMMUNIQUE DE PRESSE du 16 juillet 2014

« POUR QU'IL Y AIT PLUS DE JUSTES QUE DE BARBARES »

Signature d'une convention entre la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation et la région de gendarmerie Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

« Pour qu'il y ait plus de Justes que de barbares... »

C'est avec ces mots du Général de corps d'armée David GALTIER qu'une convention de partenariat a été signée entre la Gendarmerie Nationale et la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, instituant des actions conjointes dans les domaines de la formation et de l'information.

Cette convention traduit la convergence existant entre les missions de mémoire et d'éducation civique de la Fondation et les missions et les valeurs républicaines de la Gendarmerie Nationale.

Elle fait suite à la visite du Site-mémorial du Camp des Milles effectuée en avril 2014 par le Général GALTIER – commandant la région de gendarmerie Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie pour la zone de Défense et de Sécurité Sud. Il accompagnait alors le Préfet de police Jean-Paul BONNETAIN et l'ensemble des représentants des forces de sécurité de la zone de Défense.

Cette signature a eu lieu symboliquement devant le « Mur des actes justes » qui clôt le parcours de visite du Site-mémorial et en particulier devant la phrase : « Chacun peut réagir, chacun peut résister, chacun à sa manière ».

Elle marque une étape importante dans la mission de formation continue engagée par la Fondation du Camp des Milles dès l'ouverture du Site-Mémorial afin de répondre au souhait de ses initiateurs que le passé puisse éclairer le présent afin que chacun puisse exercer plus efficacement sa vigilance citoyenne et républicaine.

Le Général GALTIER présente les différents personnels concernés par ce partenariat, tous représentés à cette cérémonie de signature, les membres de la réserve citoyenne de la Gendarmerie, les candidats admis à l'issue de la préparation militaire Gendarmerie et les gendarmes nouvellement affectés dans la zone de Défense et de Sécurité Sud. Il souligne aussi que *« cette convention crée un lien privilégié entre la Fondation et l'Office Central de Lutte contre les Crimes contre l'Humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH) »*.

Il fait part de son honneur et de sa satisfaction d'être présent en ces lieux pour signer un tel acte et affirma que ce dernier *« traduit vraiment une volonté de concrétiser un travail qui nous va droit au cœur et pour lequel nous avons un devoir de mémoire, ainsi que la volonté de montrer à quel point la Gendarmerie est attachée à ces valeurs républicaines qu'elle entend défendre aujourd'hui comme dans le futur, mais en ayant pris conscience de ce que le passé peut nous apporter comme richesse et comme éléments d'appréciation »*.

Alain CHOURAQUI, Président de la Fondation du Camp des Milles remercie le Général GALTIER en saluant *« son initiative de gendarme républicain et avant tout de citoyen en responsabilité. »*. Il rappela que la Fondation promeut *« les valeurs de la République, de la démocratie »* et travaille *« sur l'humain, sur ce qui peut le faire déraiper mais aussi ce qui peut permettre d'empêcher ces dérapages. De ce point de vue, les gendarmes sont des hommes comme les autres avec en plus des responsabilités considérables de protection de la République et de la démocratie et d'exercice de la force armée. »* Il souligne que *« tous les défauts humains peuvent de ce fait devenir encore plus lourds de conséquences chez les forces de l'ordre mais aussi que les qualités les plus hautes peuvent avoir un impact encore plus positif dans les actions menées par ces militaires et ces policiers »*.

En ce jour anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, Alain CHOURAQUI évoque alors des exemples historiques du pire et du meilleur dans les comportements humains et en particulier les gendarmes reconnus comme Justes des Nations et les actes de sauvetage réalisés par des gendarmes

A l'issue de cette cérémonie de signature, le Général GALTIER dépose une gerbe au Wagon du Souvenir, En hommage aux deux mille hommes, femmes et enfants juifs du Camp des Milles envoyés à Auschwitz où ils furent assassinés.

Contacts presse :

Lieutenant-colonel Jean-Marc Ménichini
Chef du cabinet et de la cellule communication
Région de gendarmerie Provence-Alpes-Côte d'Azur
04 91 85 70 15 / 06 14 59 54 79
jean-marc.menichini@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Madame Odile Boyer
04 42 39 17 11 / 06 13 24 24 25
odile.boyer@campdesmilles.org

Monsieur Dinesh Teeluck
04 42 39 17 11 / 06 78 99 74 63
dinesh.teeluck@campdesmilles.org